



AFFAIRE N° 2021/267

**PACK 2022 ET PUBLICITES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE DIRECTION  
SEANCE DU 29 NOVEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt et un, le 29 novembre 2021 à 18 heures trente minutes, le Comité de Direction de l'E.P.I.C. Office de Tourisme communautaire Médoc Atlantique, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle d'animation de Hourtin.

Date de convocation :	28/11/21
Nombre de membres en exercice :	39
Nombre de membres présents :	26
Nombre de membres représentés :	28
Nombre de membres absents :	15
Nombre de votants :	28

	Présent	Absent excusé	Absent Non excusé	Pouvoir à
<b>20 élus communautaires</b>				
BARREAU Yves	X			
BERTET Jean-Marie			X	
BOURA Christian			X	
BRETON Jean-Louis	X			
CAZENAVE Hervé	X			
CHAMBAUD Véronique	X			
DEBEVER Adrien			X	
DUBOURG Marie-Dominique	X			
FORGERON Karine	X			
GIRAL Marie-Hélène		X		
GRASS Christine	X			
LEGRAND Florence		X		
LOMBRAIL Bernard	X			
MARZAT Pascale		X		N. CAZUNÉ
MEIFFREN Patrick	X			
MOULIN Evelyne		X		N. CAZUNÉ
PEYRONDET Laurent	X			
ROBINEAU Catherine	X			
SIGNORET Jean Marc	X			
TRIOULET Tony			X	
<b>9 élus communautaires suppléants</b>				
BACQUEY Alexia				

BIDALUN Jacques				
DA COSTA OLIVEIRA Valérie				
DEPREZ Thierry				
GONZALEZ Gérard	X			
LAPORTE Franck				
MARGALEF Stéphanie				
PINTAT Xavier				
QUILLET Frédéric	X			
<b>11 représentants des socioprofessionnels du tourisme</b>				
BARTHELEMY Laurent			X	
CALBET Jean-Marie	X			
DADOY Frédéric	X			
EAP Kaing	X			
GREZE Cédric	X			
LAURENT Romain		X		
MAHIEU Xavier	X			
MARIDAT Nicolas	X			
MILLIET Daniel	X			
PIGNEGUY Mélanie		X		
SAINT MARTIN Marie-Dominique			X	
<b>8 personnes qualifiées dans le domaine du tourisme</b>				
BOISSON Jérémy		X		
ESPAIGNET Michel	X			
FEVRIER Dominique		X		
JACOB Pierre	X			
LARUE Nicolas	X			
PEROUX Arnaud	X			
RODRIGUEZ Jean-Marc		X		
POINSOT Antoine	X			

A compter de 2022 et après écoute attentive des élus des 14 communes, 8 guides pratiques locaux seront édités en mars 2022 :

1. Lacanau
2. Carcans
3. Hourtin/Naujac sur Mer
4. Soulac sur Mer
5. Le Verdon sur Mer
6. Estuaire (Talais, St Vivien, Queyrac, JDL et Valeyrac)
7. Vendays-Montalivet/Vensac
8. Grayan et l'Hôpital

Ces 8 guides pratiques locaux, Destination « nom de la commune ou estuaire » by Médoc Atlantique Tourisme auront vocation à être diffusés le plus largement possible.

Nous comptons sur le rôle stratégique de prescripteurs de nos partenaires. Les partis pris graphiques dans la réalisation des guides pratiques locaux nous permettent de proposer aux partenaires d'augmenter leur visibilité : textes de présentation en français traduits en 2 langues.

Il sera également prévu un listing avec les coordonnées pour les non partenaires (sauf à Vendays-Montalivet).

D'autre part, il est prévu une régie publicitaire en plus de la visibilité liée à l'achat de packs

#### Emplacements des espaces publicitaires sur les guides pratiques locaux

- 2<sup>ème</sup> de couverture
- 3<sup>ème</sup> de couverture
- 4<sup>ème</sup> de couverture
- Pleines pages intérieures
- Demi pages intérieures

#### Nombre de pages intérieures dédiées à la régie publicitaire par guide

Le nombre de pleine page et demi page varie en fonction des guides. En effet, le nombre de pages de publicité dépend du nombre de partenaires potentiels par commune afin de conserver un document équilibré et respectant les normes de la profession.

#### Qui peut acheter un espace publicitaire sur le guide de sa commune

L'offre de publicité est en avant tout proposé aux partenaires de la commune. Toutes les catégories de partenaires (hébergeur, commerce, activité...) peuvent diffuser leur offre dans le guide local de leur commune.

#### Qui peut acheter un espace publicitaire sur un autre guide que sa commune

Le guide local pratique est un outil à destination des vacanciers pendant leur séjour. 95 % des touristes ont déjà leur hébergement en arrivant sur le territoire.

Nous souhaitons rendre la visibilité des hébergeurs optimale. En effet à compter de 2022, les hébergeurs ne seront plus présentés de façon exhaustive dans les guides locaux d'où la possibilité pour les partenaires hébergeur de

pouvoir faire de la publicité sur un guide en dehors de leur commune sous certaines conditions.

#### Les conditions

Seuls les partenaires Hébergeurs pro (hôtel, camping et villages vacances) peuvent acheter un espace publicitaire (2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> de couv, pleine page) sur un guide autre que celui de leur commune et en fonction d'une zone de chalandise définie.

#### 2 zones de chalandises :

**Lac** : Lacanau, Carcans et Hourtin/Naujac

**Pointe** : Grayan et l'Hôpital, l'Estuaire, Soulac-sur-Mer et le Verdon-sur-Mer

Par exemple :

- Un hébergeur à Lacanau, Carcans ou Hourtin pourra acheter un encart publicitaire sur les 3 guides « côté Lac ».

En ce qui concerne les packs de prestations de services, voici les tarifs envisagés. Un projet de guide du partenariat sera adressé à chaque prestataire pour présenter le détail des services.

TARIFS PACKS 2022 HT

CATEGORIE		TARIF HT
CAMPINGS	1 à 49 emplacements	301,42 €
	50 à 199 emplacements	775,00 €
	200 à 499 emplacements	1 419,25 €
	> 500 emplacements	2 218,00 €
VILLAGES VACANCES ET RESIDENCES DE TOURISME		1 330,55 €
HOTELS	1 à 20 chambres	689,25 €
	21 à 29 chambres	864,29 €
	29 chambres	1 205,67 €
MEUBLES DE TOURISME, CHAMBRES D'HOTE & CHEZ L'HABITANT, HEBERGEMENTS COLLECTIFS	Pack complet	208,03 €
	Pack standard	80,00 €
COMMERCES, SERVICES, RESTAURANTS, BARS ET DISCOTHEQUES, AGENCES IMMO		180,00 €
ACTIVITES DE LOISIRS	Activités de loisirs & culturelles	258,33 €
	Association	170,00 €
GOLF&CASINO		650,00 €
HORS TERRITOIRE		391,67 €
GRANDE SURFACE		500,00 €

REGIE PUBLICITAIRE MEDOC ATLANTIQUE TOURISME

GUIDES	Tirage	Tarif au 1 000	2ème de couv	Tarif au 1 000	3ème de couv	Tarif au 1 000	4ème de couv	Tarif au 1 000	Pleine page	Nombre	Tarif au 1 000	1/2 page	Nombre
Iacanau	25 000	65 €	1 625 €	65 €	1 625 €	80 €	2 000	40 €	1 000 €	8	25 €	625 €	4
carcans	20 000	65 €	1 300 €	65 €	1 300 €	80 €	1 600	40 €	800 €	3	25 €	500 €	2
Hourtin / Naujac	20 000	65 €	1 300 €	65 €	1 300 €	80 €	1 600	40 €	800 €	3	25 €	500 €	2
Vendays-Montalivet	25 000	65 €	1 625 €	65 €	1 625 €	80 €	2 000	40 €	1 000 €	3	25 €	625 €	2
Grayan	15 000	65 €	975 €	65 €	975 €	80 €	1 200	40 €	600 €	1	25 €	375 €	2
Soulac	25 000	65 €	1 625 €	65 €	1 625 €	80 €	2 000	40 €	1 000 €	4	25 €	625 €	4
Verdon	20 000	65 €	1 300 €	65 €	1 300 €	80 €	1 600	40 €	800 €	1	25 €	500 €	2
Estuaire	15 000	65 €	975 €	65 €	975 €	80 €	1 200	40 €	600 €	2	25 €	375 €	2
Hebergement LAC	65 000	65 €	3 900 €	60 €	3 900 €	75 €	4 875	40 €	2 600 €				
Hebergement POINT	75 000	65 €	4 500 €	60 €	4 500 €	75 €	5 625	40 €	3 000 €				

Site internet - Bornes - Réseaux sociaux	Hors juillet / Août	Juillet / Août
Tarif Mensuel HT		
Homepage	150 €	220 €
Pages intérieures	100 €	180 €
Ecran de veille sur les bornes	150 €	200 €
Ecran dans les accueil (photo)	120 €	150 €
Ecran dans les accueil (vidéo)	160 €	190 €
Réseaux sociaux (pack FB&insta)	70 €	100 €

Après en avoir délibéré, les membres du Comité de Direction décident d'approuver la délibération 2021/267 de l'EPIC Office de Tourisme Communautaire Médoc Atlantique.

**Délibération adoptée.**

Dit que, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délais de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.

NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES	28
MAJORITE REQUISE	15
POUR	28
CONTRE	0
ABSTENTION	0

*Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus. Pour extrait certifié conforme.*



Le Président  
Laurent PEYRONDET

